

Association des parents d'élèves des écoles Raymond Teisseire



Qu'est-ce que l'APE et quel est son but ?

L'APE des écoles maternelle et élémentaire Raymond Teisseire a été créée en 2014. Elle regroupe des parents d'élèves des deux écoles, qu'ils soient ou non élus au conseil d'école. Association Loi 1901, à but non lucratif, l'APE fonctionne grâce aux adhésions des membres actifs ainsi qu'au bénévolat des membres.

Elle a pour vocation de mener des actions d'amélioration de la vie scolaire des enfants : animations, aspect matériel et sanitaire, communication entre parents...

Principales actions menées par l'APE depuis sa création en 2014

- Intervention auprès des services de la mairie et de la communauté d'agglomération, notamment pour le nettoyage régulier du parc devant l'école, la réparation des jeux de la cour de l'école maternelle, la mise en place de signalétique informant de la présence d'une école à l'intersection Rabatau/Rouet/Teisseire
- Chaque année, organisation fin juin d'une **kermesse commune aux deux écoles**, dont les bénéfices sont intégralement reversés aux deux écoles pour le financement d'achat de matériel ou de sorties.
- A la rentrée 2017-2018, mise en place du **centre aéré** dans les locaux de l'école
- Création et animation d'un site internet : <http://ape-teisseire.fr/> permettant aux parents (adhérents ou non adhérents) de consulter et de recevoir par mail des infos pratiques sur la vie scolaire, la cantine, les modes de garde pendant les vacances scolaires...
- Récolte de fonds par la vente de gâteaux maison, chaque jeudi soir, à 16H30 devant l'école (sauf année scolaire 2017-2018, faute de bénévoles disponibles)
- Pour la rentrée 2017-2018, service de commande en ligne des fournitures scolaires (non renouvelé cette année, faute de bénévoles disponibles).



Avenir de l'APE : Démission de l'ensemble des membres du bureau Recherchons parents d'élèves pour prendre le relais

- **Tous les membres de l'actuel bureau**, c'est-à-dire les parents d'élèves adhérents qui font fonctionner l'association (président, vice-président, trésorier et secrétaire), **sont démissionnaires**.
- **La nouvelle composition du Bureau sera votée lors de la prochaine assemblée générale.** Il doit être composé au minimum d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. **Tous les parents d'élèves des écoles Raymond Teisseire peuvent candidater** (sous réserve de s'acquitter de la cotisation annuelle).
- **A défaut de candidature, la dissolution de l'APE sera votée lors de cette assemblée (ce qui entraînera également la fermeture du site internet).**

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 18 octobre 2018 à 17H30

dans la salle des maîtres de l'école élémentaire.

**L'assemblée générale est ouverte à tous les parents d'élèves des deux écoles
(Adhérents ou non de l'association).**

Nous espérons que l'activité de l'association pourra se poursuivre. Nous apporterons évidemment toute l'aide nécessaire à la nouvelle équipe pour la passation de relais.

Pour contacter l'APE : ape.teissiere13@gmail.com

Tél. : 07.78.78.28.90

Boîte aux lettres de l'APE sur la grille de l'école maternelle